



Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 1^{er} août 2016 à 19 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M^{me} et MM. les conseillers André Claveau, Pauline Mercier, Jean Lalande, Roger Noiseux et Rico Laguë, sous la présidence du maire, M. Josef Hüsler, formant quorum. Était également présent M. François Giasson, directeur général et greffier adjoint.

Première période de questions

Une des vingt et une personnes présentes pose une question sur le sujet suivant :

- Sujet 25 - Demande de dérogation mineure - 106, rue Saint-Grégoire - Lot 4 354 930 du cadastre du Québec - Précisions

2016-287

Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que l'ordre du jour soit adopté en retirant le point suivant :

21. Embauche d'un inspecteur en bâtiment et en environnement

et en ajoutant le point suivant:

27. Les Domaines de Cowansville - Cession de terrain

Procès-verbaux

2016-288

Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 4 juillet 2016

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance tenue le 4 juillet 2016 a été remise à chacun des membres du conseil au moins la veille de la séance;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que le greffier adjoint soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance tenue le 4 juillet 2016.

QUE ledit procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Réglementation

2016-289

Règlement 494-1 modifiant le Règlement 494 décrétant des travaux de réfection des médias filtrants à la station de traitement d'eau potable et pourvoyant à un emprunt de 1 798 000 \$ pour en acquitter le coût - Certificat de la procédure d'enregistrement

Le certificat de la greffière relatif à la journée d'enregistrement du 21 juillet 2016 est déposé. Aucune signature n'a été reçue.



2016-290 ***Règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Farnham - Avis de motion***

M. André Claveau donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Farnham*, afin de respecter les obligations imposées par le projet de Loi 83.

Dispense de lecture du règlement est demandée puisqu'une copie du projet de celui-ci a été remise à tous les membres du conseil municipal aux fins de la présente séance.

2016-291 ***Règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de Farnham - Avis de motion***

M. Roger Noiseux donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de Farnham*, afin de respecter les obligations imposées par le projet de Loi 83.

Dispense de lecture du règlement est demandée puisqu'une copie du projet de celui-ci a été remise à tous les membres du conseil municipal aux fins de la présente séance.

2016-292 ***Adoption du projet de Règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Farnham***

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que le greffier adjoint a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que le projet de *Règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Farnham* soit adopté suivant sa forme et teneur.

2016-293 ***Adoption du projet de Règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de Farnham***

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que le greffier adjoint a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que le projet de *Règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de Farnham* soit adopté suivant sa forme et teneur.



Administration générale, greffe et affaires juridiques

2016-294

Vente des lots 4 354 991 et 4 355 050 du cadastre du Québec - 500, rue Jacques-Cartier Sud

Document : Offre de la compagnie Odacité inc. datée du 13 juillet 2016.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accepte de vendre les lots 4 354 991 et 4 355 050 du cadastre du Québec à la compagnie Odacité inc. au prix de 9,50 \$ le pi² aux conditions suivantes :

- La signature de l'acte notarié devra être faite au plus tard le 1^{er} octobre 2016.
- Le paiement sera fait au moment de la signature de l'acte notarié.
- Un bâtiment devra être construit sur l'immeuble et terminé au plus tard le 1^{er} décembre 2017. À défaut, les lots seront repris par la Ville de Farnham et le prix d'achat remboursé.
- Cette vente est faite sans garantie légale. Toutefois, la Ville de Farnham verra à remettre à l'acheteur, une analyse de sol phase 1 sur les lots visés.
- Les lots sont vendus dans leur état actuel.
- La Ville de Farnham accepte que cette vente soit conditionnelle à l'acquisition par Odacité inc. des lots ou partie des lots 5 370 120, 5 370 121, 4 355049, 4 355 047, 4 355 052, 4 355 046, 4 854 106, 4 354998 et 5 370 123 du cadastre du Québec.
- La Ville de Farnham conservera une lisière en front de la rue Jacques-Cartier Sud afin de prévoir l'aménagement d'une voie de virage sur la route de contournement. La firme Migué et Fournier, arpenteurs-géomètres est mandatée afin de faire le lotissement de ces lots, aux frais de la Ville de Farnham.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tout document permettant de donner effet à cette décision.

QUE les honoraires de la firme Migué et Fournier, arpenteurs-géomètres soient imputés au poste budgétaire 22-600-00-723.

2016-295

**Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie -
Maison communautaire**

CONSIDÉRANT que le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie entend se départir la maison communautaire sise au 455, rue Yamaksa Est;

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham a été approchée pour en faire l'acquisition;

CONSIDÉRANT que ce bâtiment nécessite des travaux majeurs et une mise aux normes;



CONSIDÉRANT que M^{me} Caroline Denommée, architecte, dans son rapport préliminaire, évalue que les travaux à être effectués sur le bâtiment sont d'environ 733 098,75 \$, sans tenir compte de l'aspect ingénierie de ceux-ci;

CONSIDÉRANT que les locataires du bâtiment ont été rencontrés;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham demande au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie un délai supplémentaire d'un mois afin de faire l'analyse de ce dossier.

2016-296

Bail pour abribus

Document : Rappel administratif daté du 4 juillet 2016.

CONSIDÉRANT que l'arrêt d'autobus n'est plus située sur la propriété de Les Immeubles Plouffe sur la rue Principale Est;

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que le bail avec Les Immeubles Plouffe pour l'installation d'un abribus ne sera pas renouvelé et prendra fin le 31 décembre 2016.

QUE la Ville de Farnham verra à retirer ledit abribus et remettre le terrain en état.

Finances municipales

2016-297

Comptes à payer et état des revenus et dépenses au 28 juillet 2016

Documents : Listes de comptes à payer et état des revenus et dépenses au 28 juillet 2016.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que les factures faisant partie des listes de chèques ci-dessous soient approuvées et payées, ou le paiement ratifié, selon le cas :

Déboursés payés d'avance pour un montant total de 270 650,66 \$.

Comptes à payer pour un montant total de 294 459,25 \$.

QUE l'état des revenus et dépenses au 28 juillet 2016 soit approuvé.

2016-298

Transferts budgétaires

Document : Dossier de la trésorière daté du 15 juillet 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal autorise les transferts budgétaires suivants :



Objet	Montant	Transfert	
		De	À
Achat et installation d'un module de jeux au Parc de Rainville	4 300 \$	55-993-00-000	22-700-00-721
	4 600 \$	01-234-67-000	
	4 700 \$	01-233-91-000	

2016-299 Travaux de réfection des filtres à la station de traitement d'eau - Paiement 1

Document : Dossier du directeur du Service de traitement des eaux daté du 5 juillet 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham effectue le paiement 1 des travaux réfection des filtres à la station de traitement d'eau à la compagnie Groupe Mécano inc. au montant de 53 672,08 \$, incluant les taxes.

QU'une retenue de 10 % représentant la somme de 5 186,84 \$, excluant les taxes, a été effectuée sur ce paiement.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-400-00-721.

2016-300 Travaux de vidange des fosses septiques - Paiement 14

Document : Dossier du directeur des Services techniques et développement daté du 25 juillet 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham effectue le paiement 14 des travaux de vidange des fosses septiques à la compagnie Enviro⁵ au montant de 10 860,66 \$, incluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-451-20-446.

Ressources humaines

2016-301 Embauche d'un employé temporaire au Service des travaux publics (Département B)

Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 19 juillet 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham embauche M. Zachary Blanchet à titre d'employé temporaire au Service des travaux publics (Département B) à compter du 6 septembre 2016 pour une période maximale de cent quatre-vingt jours consécutifs, au salaire prévu à la convention collective en vigueur.



2016-302 Embauche d'un employé temporaire au Service des travaux publics (Département C)

Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 11 juillet 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham embauche M. Guillaume Lafond à titre d'employé temporaire au Service des travaux publics (Département C - Service des loisirs, culture et tourisme) à compter du 2 août 2016 pour une période maximale de cent quatre-vingt jours consécutifs, au salaire prévu à la convention collective en vigueur.

2016-303 Fin de la période de probation de M^{me} Gabrielle Labbé

Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 15 juillet 2016.

CONSIDÉRANT que M^{me} Gabrielle Labbé a été embauchée à titre de coordonnatrice culture et vie communautaire au Service des loisirs, culture et tourisme le 15 février 2016;

CONSIDÉRANT que les dispositions de la convention collective indiquent que M^{me} Labbé était soumise à une période de probation;

CONSIDÉRANT que M^{me} Labbé va terminer avec succès cette période de probation;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham confirme l'embauche de M^{me} Gabrielle Labbé à titre de coordonnatrice culture et vie communautaire au Service des loisirs, culture et tourisme, rétroactivement au 15 février 2016.

2016-304 Fin de la période de probation de M. Ronald Sauriol

Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 18 juillet 2016.

CONSIDÉRANT que M. Ronald Sauriol a été embauché à titre d'inspecteur des bâtiments le 3 mai 2016;

CONSIDÉRANT que les dispositions de la convention collective indiquent que M. Sauriol était soumis à une période de probation;

CONSIDÉRANT que M. Sauriol va terminer avec succès cette période de probation;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham confirme l'embauche de M. Ronald Sauriol à titre d'inspecteur des bâtiments, rétroactivement au 30 mars 2015.



**2016-305 Embauche d'un opérateur au Service des travaux publics
(Département A)**

Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 14 juillet 2016.

CONSIDÉRANT le départ de M. Nicolas Mallette;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham embauche M. Jean-François Berger au poste d'opérateur au Service des travaux publics (Département A - Service de traitement des eaux) à compter du 15 août 2016.

QUE les conditions de travail et avantages rattachés à ce poste soient ceux inscrits dans la convention collective actuellement en vigueur.

2016-306 Création d'un poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement

Document : Projet de lettre d'entente.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham procède à la création d'un poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement, poste col blanc, permanent à temps partiel, aux Services techniques et développement.

QU'une lettre d'entente à cet effet soit rédigée.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le directeur général, ou en son absence la responsable des ressources humaines, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham les documents donnant effet à la présente résolution.

2016-307 Dimanche de Pâques

Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 22 juillet 2016.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accepte que l'aréna Madeleine-Auclair soit fermée le dimanche de Pâques.

QUE le congé octroyé le Vendredi saint aux employés cols bleus travaillant à l'aréna Madeleine-Auclair soit remplacé par le dimanche de Pâques.

QU'une lettre d'entente à cet effet soit rédigée.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le directeur général, ou en son absence la responsable des ressources humaines, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham les documents donnant effet à la présente résolution.

2016-308 Congés sans solde

Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 25 juillet 2016.



Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accepte de modifier les dispositions relatives à l'octroi de congés sans solde pour les employés cadres, cols blancs et cols bleus.

QU'une lettre d'entente à cet effet soit rédigée pour chacun de ces groupes de travail.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le directeur général, ou en son absence la responsable des ressources humaines, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham les documents donnant effet à la présente résolution pour les employés cols blancs et cols bleus.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et M. André Claveau, ou en son absence un autre membre du conseil municipal, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham les documents donnant effet à la présente résolution pour les employés cadres.

Services techniques et développement

2016-309

Demande de permis - 920-922, rue Saint-Paul

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 11 juillet 2016.

CONSIDÉRANT la demande de permis déposée pour transformer la véranda avant par un balcon et refaire l'escalier;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal autorise l'émission du permis pour la transformation de la véranda avant en balcon et la réfection de l'escalier au 920-922, rue Saint-Paul, en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale, tel que présenté.

2016-310

Demande de dérogation mineure - 106, rue Saint-Grégoire - Lot 4 354 930 du cadastre du Québec

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 13 juin 2016.

Le greffier adjoint fait la lecture de la demande de dérogation mineure et invite les personnes présentes qui le désirent à intervenir sur cette demande.

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT qu'un avis public concernant cette demande a été publié dans le journal L'Avenir & Des Rivières le 6 juillet 2016;

CONSIDÉRANT les éléments amenés par M. Christian Richer;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë



ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal reporte à la séance de septembre la décision sur la demande de dérogation mineure de M. Maxime Papineau, propriétaire du lot 4 354 930 du cadastre du Québec sis au 106, rue Saint-Grégoire, visant à permettre d'élever le bâtiment accessoire jusqu'à une hauteur maximale de 5,83 m, sans modifier son implantation.

Loisirs, culture et tourisme

2016-311

Les Foyers Farnham inc. et le Centre d'hébergement Gérard-Harbec - Prêt de matériel

Documents : Lettre du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie datée du 8 juillet 2016 et dossier de la coordonnatrice des sports et loisirs daté du 13 juillet 2016.

CONSIDÉRANT l'organisation d'un pique-nique annuel par Les Foyers Farnham inc. et le Centre d'hébergement Gérard-Harbec le 20 août 2016;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal autorise, dans la mesure des disponibilités, le prêt de tables et chaises lors de cet événement.

QUE si l'événement est remis au 21 août, ces équipements ne seront pas disponibles à cette date.

Ajout

2016-312

Les Domaines de Cowansville - Cession de terrain

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accepte que M. Daniel Morgan, et ses enfants, détiennent un privilège de reprise du lot ainsi cédé, advenant que la Ville de Farnham désire en disposer.

QUE la résolution 2015-453 soit modifiée en ce sens.

QUE la résolution 2016-159 soit abrogée à toutes fins que de droit.

Seconde période de questions

Quelques-unes des vingt et une personnes présentes posent des questions sur les sujets suivants :

- Délai de trois mois pour la décision de la Maison communautaire au lieu de trente jours.
- Manigance pour le remboursement de taxes à M. Nolin.
- Achat du camion incendie.
- Réponse à une lettre déposée à la séance.
- Ajout d'un poste d'inspecteur.



- Demande de contribution financière pour les Foyers Farnham.
- Dossier des pompiers pas réglé, le problème perdure.
- Pourquoi la Ville défend M. Giasson.
- Pourquoi installer les panneaux de stationnement interdit pour le mardi show si tôt.
- Début des poursuites par M. Giasson contre M. Naud.
- Plainte au Bureau du commissaire aux plaintes de la Commission municipale contre M. Hüsler, vous allez être en vacances pour les trois prochains mois.

La séance est levée à 19 h 52.

François Giasson, GMA
Greffier

Josef Hüsler
Maire